

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RÉUNION DU LUNDI 26 JUIN 2006 – 18h30

**DOCUMENT A AFFICHER ET
A CONSERVER EN MAIRIE**

Étaient présents

Sous la présidence de Monsieur Alain VASSELLE.

Délégués avec voix délibérative :

Délégués Titulaires : L. TRIBOUT (Beauvoir) ; J. LEFEVRE (Bonneuil) ; J. CAUWEL, R. DUAUT, J. DAIX, P. DEFFONTAINES (Breteuil) ; T. VANDEPUTTE (Broyes) ; J. FEUILLET (Fléchy) ; J. ROBERT (Gouy les Groseillers) ; M. LEBAN (Sérévillers) ; R. LECLAIRE (Tartigny) ; JP. POSTEL (Troussencourt) ; M. VAN ACKER (Vendeuil Caply) ; M. LEVIEILLE (Campremy) ; M. DOUVVIN (Froissy) ; G. LEVOIR (Maisoncelle Tuilerie) ; JP. MATROT (Noyers St Martin) ; D. GAUDEFROY (Puy la Vallée) ; P. DUGROSPREZ (Ste Eusoye) ; A. GOZET (Thieux).

Délégués Suppléants : J.C. MONNERY (Bonvillers) ; C. MACHU, L. COIFFIER (Breteuil) ; L.A. DELACHAUSSEE (Chepoix) ; J.L. PHILIPPON (LA Hérelle) ; A. BROUAYE (Mesnil St Firmin) ; A. GERARD (Mory Montcrux) ; J.P. NIGRO (La Neuville St Pierre) ; G. HERMAND (St André Farivillers).

Étaient présents sans voix délibérative : Ph. DUBOIS (Thieux).

Étaient excusés : M. BILLARD (Bacouël) ; J. COTEL, J.L. MIONNET (Breteuil) ; M. GUILLUY (Rouvroy-les-Merles) ; C. DESACY (Villers-Vicomte) ; M. DESJARDINS (Abbeville-St-Lucien) ; J.P. RANDOLET (Hardivillers) ; G. GHESQUIERE (Quesnel Aubry) C. MUYL (Oroër).

Assistaient également

Monsieur Jean-François VERSCHAE, chargé de mission

Mlles Sandrine COLIN, assistante administrative

Esclarmonde MONTEIL, conservatrice Musée Archéologique

Les membres du Conseil Communautaire rendent hommage à la mémoire de Monsieur LOISEL et observent une minute de silence.

1 – Parc La Belle Assise

1.1 Une parcelle d'environ 3,5 ha, située à l'entrée du Parc à droite du rond-point, intéresse des porteurs de projet.

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes, par délibération en date du 3 octobre 2005, a confié la maîtrise d'œuvre de la viabilisation de cette parcelle à Etudis / Real Infra.

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 20 mars 2006, le Conseil Communautaire l'a autorisé à lancer un marché pour la réalisation des travaux de viabilisation (création d'une voirie pénétrante, réseaux, aménagements paysagers) selon une procédure négociée (art. 35-1, 65 et 66 du CMP).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré

- **VU** la décision de la Commission d'Appel d'Offres.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les marchés pour la réalisation des travaux de viabilisation (création d'une voirie pénétrante, réseaux, aménagements paysagers) :

Lot 1 Entreprise EUROVIA Montant : 173 287,57 € HT

Lot 2 Entreprise FORCLUM Montant : 63 517,42 € HT

2 – Piscine

2.1 Suite à la commission d'appel d'offres du 16/6/2006, **le Conseil Communautaire AUTORISE** Monsieur le Président à signer des avenants aux marchés de travaux de la Piscine et les ordres de services correspondants.

Lot 5 – Cornuel – Menuiserie extérieure aluminium

Remplacement d'un châssis coulissant par un châssis ouverture à la française (pour permettre l'accès des personnes handicapées). Coût : 2 416 € HT.

Vitrage auto-nettoyant : 14 361 € HT (permettra de réduire les frais d'entretien).

Panneau sandwich avec réservation pour passage du toboggan : 5 106 € HT

2.2 Etat d'avancement des travaux

Mlle COLIN présente un diaporama : élévation de la tour toboggan, pose de la charpente, étanchéité, menuiserie extérieure alu, verrière de toit, traitement d'air, aménagement des locaux techniques, aménagement de la zone vestiaires.

2.3 Nom / Logo

Sur proposition de Monsieur CAUWEL, le Conseil Communautaire décide, si la famille en est d'accord, que le centre nautique porte le nom de Philippe LOISEL.

Le jury du concours organisé auprès des écoles a décidé de retenir comme base le logo dessiné par la classe de CM1-CM2 de Villers-Vicomte.

Les 4 classes ayant répondu (comme l'a décidé le Conseil Communautaire lors de sa réunion du 22 mai) sont à Boulogne-sur-Mer aujourd'hui-même. Monsieur BILLARD les accompagne.

Ce matin, la société Vert Marine, futur gestionnaire de la piscine de Breteuil, a accueilli les enfants à la patinoire de St-Martin-Boulogne. Cet après-midi, visite de Nausicaa.

3 – Musée archéologique

3.1 Avancement du projet Musée

Le jury a examiné les projets remis par les 3 candidats admis à concourir, a formulé un avis motivé et a procédé au classement desdits projets.

Monsieur le Président, par arrêté, a désigné comme lauréat le cabinet d'architecte italien "Ferrini Stella N! Studio".

Suite à la négociation avec le lauréat, **le Conseil Communautaire AUTORISE** Monsieur le Président, ou un Vice-Président, à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement solidaire :

- N ! Studio – STELLA ANTONELLO (Mandataire)
- SERERO DAVID
- 3TI PROGRETTO ITALIA INGEGNERIA INTEGRATA
- FIBBI RICARDO
- BETOM INGENIERIE

pour un montant de :

- Tranche Ferme : 143 664,00 € HT soit 171 822,14 € TTC
- TC 1 (OPC) : 21 041,56 € HT soit 25 165,71 € TTC

Soit Montant Total : 164 705,56 € HT soit 196 987,85 € TTC

3.2 Service Départemental d'Archéologie

Mlle MONTEIL informe que le SDA a été créé.

Monsieur VASSELLE rappelle que la CCVBN a proposé au Conseil Général d'héberger ce service dans le futur Musée.

Pour l'instant, le CGO n'a pas donné réponse.

3.3 Théâtre gallo-romain de Vendeuil-Caply

Monsieur CAUWEL informe que le CGO serait prêt à reprendre le site avec la CCVBN.

Monsieur VAN ACKER indique que la commune est disposée à s'associer également, notamment pour l'entretien.

4 – Maison du Serger

Projet pour 2007 : création d'un jardin de plantes tinctoriales en collaboration avec le lycée agricole d'Airion.

5 – Maison de l'Emploi et de la Formation

Pas d'information à donner pour le moment. Les élus de la Cté d'Agglomération du Beauvaisis en charge de ce dossier sont sollicités pour une réunion de présentation en Septembre.

6 – Renouvellement du Contrat Enfance

La CAF Oise propose un renouvellement "simple" du Contrat Enfance, pour une nouvelle période de 3 ans. Cela signifie la reconduction des objectifs financiers sans nouvelle perspective d'action dans l'immédiat.

L'attention de la Cté de Communes a été attirée sur le fait que la Caisse Nationale rencontrait des difficultés budgétaires en raison de la montée en puissance du nombre de contrats signés en France.

Le nouveau contrat serait donc limité à hauteur du montant global de subvention de l'année 2005.

Le Conseil Communautaire AUTORISE Monsieur le Président à signer un nouveau Contrat Enfance.

7 – Personnel

7.1 Chargé de Communication

Par délibération en date du 20 mars 2006, le Conseil Communautaire avait décidé de créer un poste de rédacteur et ouvert les crédits correspondants au BP. Or, la personne pressentie pour occuper ce poste possède le grade d'attaché.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **SUPPRIME** le poste de rédacteur
- **CRÉE** un poste d'attaché

7.2 Passage à 35h d'Isabelle DUPONT

Mlle Isabelle DUPONT a été recrutée afin de remplacer Madame HASBROUCK pendant la durée de son congé maternité, pour une durée hebdomadaire de 30h00. Au vu de la charge de travail actuel, nécessité d'augmenter le temps de travail à 35h00. **Accord du Conseil communautaire.**

7.3 Recrutement d'un technicien / agent de maîtrise

Au regard des dossiers en cours et à venir, Monsieur VASSELLE indique que la structure administrative de la CCVBN est trop légère.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **CRÉE** un poste de technicien ou d'agent de maîtrise.

